

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Pédagogie	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	9

Introduction

Introduction

La mineure en études orientales vous offre une initiation aux études orientales et en particulier aux langues et civilisations de l'Orient.

Conditions d'admission

Le programme est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette.

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Offrir aux étudiants de toutes disciplines une formation de base sur plusieurs civilisations orientales, y compris une initiation aux langues en usage dans ces civilisations.

Sont ainsi concernés le Proche-Orient ancien, médiéval et moderne (y compris l'Asie Mineure et Byzance), l'Égypte ancienne et moderne, le monde biblique, l'Orient chrétien (y compris le Caucase), l'Orient arabe et musulman, l'Inde ancienne et moderne, ainsi que la Chine et le Japon.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les bacheliers qui ont suivi la mineure en études orientales, les masters suivants sont accessibles directement :

Bachelier en philosophie, arts et lettres	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure
	>	Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure
Tout autre bachelier	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Moyennant des prérequis (15 crédits maximum) et à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure
	>	Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Moyennant des prérequis (15 crédits maximum) et à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Bérengère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)
--------------------------	--

Responsable académique du programme : [Christophe Vielle](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**

Programme détaillé

Programme par matière

Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure (2e ou 3e année).

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 ans, soit 15 crédits par an.

Pour avoir accès au master en langues et littératures anciennes, orientation orientales, il choisit au moins une langue A en 2e année de bachelier, qu'il poursuit l'année suivante.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure (2e ou 3e année). L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 ans, soit 15 crédits par an.

Bloc
annuel

2 3

o Langues (minimum 18 crédits)

⊗ Langue A

Pour avoir accès au master en langues et littératures anciennes, orientation orientales, l'étudiant choisit au moins un cours de langue A (à 6 ou 9 crédits) en deuxième année de bachelier, qu'il poursuit l'année suivante.

Pour avoir accès au master en langues et littératures anciennes, orientation orientales, l'étudiant choisit au moins une langue A (à 6 ou 9 crédits) en 2e année bachelier, qu'il poursuit l'année suivante

⊗ LFLTR1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Claude Obsomer	30h+30h	6 Crédits	1q	X	X
⊗ LGLOR1172	Grammaire de base du grec <i>Ce cours doit être suivi conjointement avec le cours LGLOR 1173.</i>	Herman Seldeslachts	30h+15h	3 Crédits	2q	X	X
⊗ LGLOR1173	Langue et textes grecs <i>Ce cours doit être suivi conjointement avec le cours LGLOR 1172.</i>	Anne-Marie Doyen	30h+7.5h	3 Crédits	2q	X	X
⊗ LGLOR1271	Langue grecque I	Herman Seldeslachts	30h+15h	6 Crédits	1+2q	X	X
⊗ LGLOR1371	Langue grecque II	Herman Seldeslachts	37.5h +7.5h	6 Crédits	1+2q	X	X
⊗ LGLOR1611	Langues à écriture cunéiforme I (akkadien, hittite) A	Jan Tavernier	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊖	X	X
⊗ LGLOR1612	Langues à écriture cunéiforme I (akkadien, hittite) B	Jan Tavernier	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊕	X	X
⊗ LGLOR1621	Ancien égyptien I A	Claude Obsomer	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊖	X	X
⊗ LGLOR1622	Ancien égyptien I B	Claude Obsomer	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊕	X	X
⊗ LGLOR1631	Hébreu biblique I A	André Wénin	45h	9 Crédits	1+2q ⊖	X	X
⊗ LGLOR1632	Hébreu biblique I B	André Wénin	45h	9 Crédits	1+2q ⊕	X	X
⊗ LGLOR1641	Langues araméennes I (araméen, syriaque) A	Jean-Claude Haelewyck, Andrea Barbara Schmidt	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊖	X	X
⊗ LGLOR1642	Langues araméennes I (araméen, syriaque) B	Jean-Claude Haelewyck, Andrea Barbara Schmidt	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊕	X	X
⊗ LGLOR1651	Langues du Caucase I (arménien, géorgien) A	Bernard Coulie	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊖	X	X
⊗ LGLOR1652	Langues du Caucase I (arménien, géorgien) B	Bernard Coulie	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊕	X	X
⊗ LGLOR1661	Arabe classique I A	N.	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊖	X	X
⊗ LGLOR1662	Arabe classique I B	Godefroid De Callatay, Sébastien Moureau (supplée Godefroid De Callatay)	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊕	X	X
⊗ LGLOR1671	Langues de l'Inde I (sanskrit) A	Christophe Vielle	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊖	X	X
⊗ LGLOR1672	Langues de l'Inde I (sanskrit) B	Christophe Vielle	30h+15h	9 Crédits	1+2q ⊕	X	X

⊗ Langue B

⊗ LGREC1100	Grec - Niveau élémentaire	Panagiotis Chrysanthopou	90h	6 Crédits	1+2q	X	X
-------------	---------------------------	--------------------------	-----	-----------	------	---	---

						Bloc annuel	
						2	3
⊗ LGREC1300	Grec - Niveau intermédiaire	Panagiotis Chrysanthopou	90h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LRUSS1100	Russe - Niveau élémentaire	Andréi Zakharkevitch	90h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LRUSS1300	Russe - Niveau moyen	Andréi Zakharkevitch	90h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LARAB1100	Arabe moderne: niveau élémentaire I	Pierre Hanjoul	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LARAB1102	Arabe moderne : niveau élémentaire II	Pierre Hanjoul	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LARAB1301	Arabe moderne : niveau moyen	Pierre Hanjoul	60h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LARAB1302	Arabe dialectal oriental	Johannes den Heijer	30h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LARAB1303	Arabe dialectal maghrébin	Ahmed Adrioueche	30h	6 Crédits		x	x
⊗ LTURC1100	Turc - niveau élémentaire	Saime Köylü	90h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LTURC1300	Turc - Niveau intermédiaire	Saime Köylü	90h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LCHIN1100	Chinois moderne - Niveau élémentaire I	Xiaofei Du	120h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LCHIN1300	Chinois moderne - Niveau élémentaire II	Xiaofei Du	120h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LJAPO1100	Japonais - Niveau débutant	Kanako Goto	60h	6 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LJAPO1300	Japonais - Niveau intermédiaire	Kanako Goto	60h	6 Crédits	1+2q	x	x

o Cultures et civilisations

⊗ LGLOR1415	Introduction aux études anciennes 2. Langues et littératures orientales	Bernard Coulie, Godefroid De Callatay, Johannes den Heijer, Jean-Claude Haelewyck, Claude Obsomer (coord.), Andrea Barbara Schmidt, Herman Seldeslachts, Jan Tavernier	37.5h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LGLOR1511	Histoire et société du Proche-Orient et de l'Egypte antiques I	Claude Obsomer, Jan Tavernier	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1512	Culture et civilisation du Proche-Orient et de l'Egypte antiques I	Claude Obsomer, Jan Tavernier	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1521	Histoire et société de Byzance et de l'Orient chrétien I	Andrea Barbara Schmidt	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1522	Culture et civilisation de Byzance et de l'Orient chrétien I	Andrea Barbara Schmidt	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1531	Histoire et société de l'islam et du monde arabe I	N.	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1532	Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1541	Histoire et société de l'Inde et de l'Extrême-Orient I	Paul Servais	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1542	Culture et civilisation de l'Inde et de l'Extrême-Orient I	Robert Deliège	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LTHEO1341	Hindouisme	Philippe Cornu	30h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LTHEO1342	Bouddhisme	Philippe Cornu	30h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LFILO1282	Histoire de la philosophie III: Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	30h	3 Crédits	1q ⊕	x	x

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits de cours en 1re année et 15 crédits de cours en 2e année.

2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html> .

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site .

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les prérequis

Aucun prérequis pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrira en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrira aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

